

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

MARCHE N°973/CACL/AMT/2016/02

AVENANT N°2<sup>1</sup>

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public ou d'un accord-cadre.

**A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).**

Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (ci-après, la « **CACL** »)

Adresse postale : 4, Esplanade de la Cité d'Affaires

CS 36029  
97357 MATOURY CEDEX

Email : [isabelle.patient@cacl-guyane.fr](mailto:isabelle.patient@cacl-guyane.fr)

Site internet : <http://www.cacl-guyane.fr>

Téléphone : 05 94 28 28 28

Télécopie : 05 94 28 28 20

Représentée par sa Présidente : Marie-Laure Phinera-Horth

**B - Identification du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.**

**SYSTRA**

72-76, rue Ferman – 75015 PARIS

☎ : +33 4 72 60 26 44

N° SIRET : 38794953000050

✉ : [systraconseil@systra.com](mailto:systraconseil@systra.com)

**C - Objet du marché public ou de l'accord-cadre.**

■ Objet du marché public ou de l'accord-cadre :

**Mission d'assistance pour la contractualisation du projet de transport en commun en site propre**

**Marché N°973/CACL/AMT/2016/02 : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage technique**

■ Date de la notification du marché public ou de l'accord-cadre : **24/03/2016**

■ Durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre : **quatre (4) ans.**

■ Montant initial du marché public ou de l'accord-cadre :

- Taux de la TVA : 0%
- Montant HT : 817 900 €
- Montant TTC : **817 900 €**

<sup>1</sup> Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'Économie.

## D - Objet de l'avenant.

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

Pour accompagner la conception et la réalisation du BHNS de l'agglomération, deux missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage<sup>2</sup> ont été conclues :

- ⊗ Marché N°973/CACL/AMT/2016/01 relatif à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage juridique et financière attribué au bureau d'études CALIA Conseil, mandataire du groupement CALIA Conseil - Société de Gaulle Fleurance & Associés pour un montant de 531 380 € en ce compris l'ensemble des tranches conditionnelles,
- ⊗ Marché N°973/CACL/AMT/2016/01 relatif à l'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage technique attribué au bureau d'études SYSTRA pour un montant de 817 900 € en ce compris l'ensemble des tranches conditionnelles.

Le détail des tranches est le suivant :

- ⊗ Tranche ferme : Evaluation préalable du projet
- ⊗ Tranche conditionnelle n°1 : Choix d'une maîtrise d'ouvrage publique
- ⊗ Tranche conditionnelle n°2 : Choix d'un contrat de partenariat
- ⊗ Tranche conditionnelle n°3 : Choix d'un exploitant privé dans le cadre d'une DSP de type affermage
- ⊗ Tranche conditionnelle n°4 : Appui à la prise en charge du BHNS par la régie
- ⊗ Tranche conditionnelle n°5 : Choix d'une délégation de service public de type concessive

Par décision No.18/2018/BUREAU/CACL, la tranche conditionnelle n°5 a été modifiée de la manière suivante :

- ⊗ Tranche conditionnelle n°5 : Appui au cadrage et au montage technique des procédures administratives.

Il est précisé que ce premier avenant n'a pas eu d'impact financier.

Par la présent avenant, les tranches conditionnelles suivantes sont modifiées afin de permettre à SYSTRA de finaliser notamment l'élaboration du dossier Grand Projet européen et le temps de procéder à la sélection d'un nouvel opérateur pour la conduite de l'opération TCSP :

973-CACL-DAT-2016-02 - SYSTRA			
	Marché initial	Avenant	%
TF - Evaluation préalable du projet	89 650 €	89 650 €	0%
TC 1 - Choix d'une maîtrise d'ouvrage publique	268 350 €	268 350 €	0%
TC 2 - Choix d'un contrat de partenariat	154 600 €	170 060 €	10%
TC 3 - DSP type affermage	70 550 €	77 605 €	10%
TC 4 - Appui régie	39 100 €	39 100 €	0%
TC 5 - Concession	195 650 €	195 650 €	0%
<b>TOTAL FACTURE</b>	<b>817 900 €</b>	<b>840 415 €</b>	<b>3%</b>

Le marché est prolongé de 3 mois et son terme est fixé au 24 juin 2020.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :  
(Cocher la case correspondante.)

NON  OUI

<sup>22</sup> Décision n°56/2015/CACL du bureau.

## E - Signature du titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

**Pour l'Etat et ses établissements :**

*(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)*

A \_\_\_\_\_, le

**Marie-Laure Phinera-Horth**  
**Présidente de la CACL**

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)